



Introduction

Cher Responsable de Club,

Voici le magazine *Rétro Classic News*, numéro uniquement envoyé aux responsables de clubs. Nous vous rappelons que deux numéros par an sont envoyés en février et en août à tous les amateurs de véhicules anciens repris dans notre listing, et deux numéros en mai et novembre uniquement aux responsables de clubs. La raison est simple : pouvoir continuer à bénéficier d'un tarif préférentiel auprès de la poste. Ce numéro nous donne l'occasion de vous rappeler certaines choses ou de passer des infos destinées aux clubs.

Journées d'information

La FBVA a traversé la Belgique en organisant, entre septembre 2006 et mars 2007, plusieurs réunions lors des journées d'information sur différents sites. Nous pouvons dire que les amateurs de véhicules anciens ont beaucoup apprécié ces organisations où ils ont pu poser leurs questions et où la bonne information leur est donnée à propos de la législation sur les véhicules anciens. Peeter Henning remercie également les responsables de clubs qui se sont déplacés. Ils ont pu constater qu'il attachait beaucoup d'importance aux clubs et au travail qu'ils effectuent pour les amateurs de véhicules anciens. Il est possible que dans le futur nous organisions encore des journées sur des thèmes spécifiques. Si vous avez des suggestions, n'hésitez pas à nous les fournir. La FBVA vous signale qu'une présentation spécialement pour les membres de votre club est également possible. Il vous suffit de prendre contact avec Peeter Henning au secrétariat de la FBVA.

Tarifs Postaux

Nous avons commencé à sérieusement limiter les frais postaux en essayant de vous envoyer les infos, invitations et autres par email. Les tarifs postaux ont à nouveau augmenté, mais nous avons quand même encore un petit avantage. Les organisations qui utilisent une machine à affranchir peuvent continuer à utiliser le tarif NON PRIOR. Si vous utilisez des timbres, vous devez affranchir selon le tarif PRIOR. Néanmoins, si vous recevez encore du courrier par la poste et vous avez une adresse email, nous vous remercions de nous la faire connaître. En outre, les adresses email d'autres administrateurs sont les bienvenues. A envoyer au secrétariat fbva@skynet.be

Le saviez-vous?

Suite au paragraphe précédent au sujet des frais postaux, nous vous signalons que les associations (asbl et associations de fait) peuvent obtenir un tarif préférentiel auprès de la poste pour envoyer leur courrier.

Par exemple pour un courrier normal jusqu'à 50 grammes, le tarif actuel est de 0,52 EUR. Le tarif préférentiel serait de 0,40 EUR. Le courrier arrive chez le destinataire après deux jours.

Comment profiter de ce tarif?

- il faut envoyer entre 30 et 1000 envois identiques (format, poids et contenu) ;





- ces envois seront triés par codes postaux ;
- ils seront déposés dans le bureau de poste du lieu où l'association exerce son activité principale ;
- les envois seront toujours affranchis en timbre-poste ;
- et pourvus d'une adresse de retour (le nom et l'adresse de l'association) soit pré-imprimée, soit cachetée, soit sur une vignette autocollante

Quels sont les formalités à remplir et les documents à présenter ?

1. Un document prouvant le caractère non commercial de l'association.

Vous présenterez ce document au guichet lors de l'achat des timbres et/ou au moment du dépôt. Il permettra d'identifier le caractère non commercial de l'association qui pourra être sportive, culturelle, sociale ou humanitaire par exemple. Ce document présentera l'objet et le but de l'association, la structure et le nom des responsables (président, trésorier, secrétaire,...), l'adresse du siège et le cachet ou le logo de l'association,... Il sera signé par le/les représentants de l'association.

2. Un spécimen de l'envoi.

Vous présenterez un exemplaire de votre envoi au guichet lors de l'achat des timbres et/ou au moment du dépôt. La Poste pourra ainsi contrôler le caractère identique de vos envois et le fait que le contenu de ceux-ci sert bien de support aux activités non commerciales de votre association.

Le guichetier indiquera sur ce document :

- La date ;
- Le nom de l'association ;
- Le nombre d'envois ;
- Le nombre de timbres par catégorie de poids + le montant en euros.

3. Dépôt au guichet.

En principe, le dépôt a lieu lors de l'achat des timbres et au bureau de poste. Les timbres seront apposés sur les envois et les envois remis au guichet.

Attention!

Les envois au tarif associations ne pourront, en aucun cas, être déposés dans une boîte aux lettres de La Poste. Les envois qui seraient glissés dans une boîte aux lettres seront renvoyés à l'association. N'oubliez donc pas de toujours effectuer vos dépôts dans un bureau de poste !

Pour plus d'informations, vous pouvez prendre contact avec Postinfo au numéro 078/155 156 ou via www.post.be. Nous joignons à la présente le document

Guide pour les véhicules agricoles



Nous avons du retard concernant la rédaction du Guide spécialement destiné aux amateurs de véhicules agricoles. Il s'agit vraiment d'une matière peu facile et nous attendons encore quelques réponses avant de pouvoir terminer ce guide. Une fois ce guide imprimé, chaque club recevra un exemplaire et les clubs des véhicules agricoles recevront autant d'exemplaires qu'ils ont des membres. Nous vous tiendrons au courant.

Fermeture du secrétariat



Les vacances approchent et nous tenons déjà à vous signaler que le secrétariat de la FBVA sera fermé du **09.07.2007 au 29.07.2007** inclus. Pendant cette période, il n'y aura pas de courrier mais nous resterons contactables par téléphone.

Assemblée générale de la FIVA



La FIVA a accepté notre proposition d'organiser l'assemblée générale de la FIVA en 2008 à Bruxelles. Nous sommes bien évidemment très fiers de pouvoir accueillir les représentants des différents pays à l'occasion du 20^{ème} anniversaire de notre fédération.



/// SPA SIX HOURS ///

Nous vous demandons d'ajouter à votre calendrier la manifestation des **Spa Six Hours** sur le tout nouveau circuit de Spa-Francorchamps les 5,6 et 7 octobre 2007. Nous allons à nouveau vous accueillir sur un stand de la FBVA. Vu le succès de l'an dernier, le conseil d'administration n'a pas hésité à collaborer à nouveau avec l'organisateur. Nous lui avons communiqué nos souhaits pour attirer les amateurs de véhicules anciens vers ce circuit et voici le résultat des pourparlers.



Invitation à l'attention des clubs membres de la FBVA.

Venez présenter votre club lors du meeting des Spa Six Hours 2007, les vendredi 5, samedi 6 et dimanche 7 octobre 2007, sur le circuit de Spa Francorchamps.



Le meeting des Spa Six Hours accueille plus de 1000 pilotes et 650 voitures historiques de course pour un spectacle haut en couleur.

Au fil des ans, cet événement est devenu le rendez-vous majeur européen des passionnés de voitures anciennes, mais aussi de toute la famille, avec un village paddock, des échoppes, un espace réservé aux enfants...

Cette année 2007, en tant que club membre de la FBVA, profitez de l'occasion unique de venir présenter votre club à l'intérieur des paddocks, au coeur même de l'action et d'inviter vos membres à partager cette ambiance unique et festive.



Club, membre de la FBVA:

Pour le montant forfaitaire de 30 euros, votre club reçoit :

- ▶ un emplacement à l'intérieur même des paddocks, de la superficie que vous souhaitez (maximum 30 m2) pour présenter votre club et recevoir vos membres. (possibilité de présenter dans cet espace une ou deux voitures spécifiques à votre club)
- ▶ 5 entrées gratuites "inside paddocks", qui vous donnent accès :
 - aux tribunes du circuit
 - aux paddocks intérieurs du circuit
 - au Village paddocks



Et pour vos membres?

La FBVA, en collaboration avec les Spa Six Hours, vous propose :

- un parking sécurisé à proximité des paddocks, pour les visiteurs qui viennent avec leur véhicule ancien.
- un accueil personnalisé au stand de la FBVA
- sur présentation de votre Retro Profit Passs vous recevrez 1 casquette et 1 café





- un accès privilégié à la toute nouvelle terrasse dans l'espace Formule 1 : vue panoramique de la piste et des paddocks à ne pas manquer. Le circuit comme vous ne l'avez jamais vu
- le samedi après-midi : 1 tour du circuit au volant de votre classic car
- une réduction sur le prix d'entrée, soit 10 euros par personne (au lieu de 15 euros) et entrée gratuite pour les moins de 12 ans.

Et un extra en plus:

Vous venez accompagnés de membres de votre famille ou d'amis qui ne sont pas membres d'un club de la FBVA ?

Vos invités sont nos invités.

Ils auront droit gratuitement, grâce à vous, à la casquette, tasse de café et à accéder à la terrasse privative FBVA.
(et sur présentation du bon de réduction, ils profiteront également du tarif préférentiel de 10 euros à l'entrée)

Modalités pratiques:

Vous êtes responsable d'un club membre de la FBVA :

- prenez maintenant contact avec l'organisateur (Tel 04 233 54 21 – email vincent@roadbook.be) pour réserver votre emplacement

Vous êtes membre d'un club, sous la bannière de la FBVA :

- bloquez dès à présent le week-end des 5, 6 et 7 octobre 2007 pour venir nous rejoindre sur le circuit de Spa-Francorchamps.
- surveillez la newsletter du mois d'août de la FBVA et le site web [www;fbva.be](http://www.fbva.be) pour profiter des bons de réduction pour accéder au meeting (disponible à partir du 20 août 2007)

Egalement dans le prochain numéro de ce Rétro Classic News au mois d'août, le programme complet vous sera communiqué avec des bons de réductions sur le prix d'entrée, etc.

